

DES INTERVENANTS SOCIAUX DANS LES COMMISSARIATS DE POLICE ET LES BRIGADES DE GENDARMERIE (ISCG)

Nord

Isabelle RICHER : 0262 90 75 73 – 0692 55 78 02

Est

Sandra HOARAU-MOLLY : 0692 88 33 60

Véronique LUCAS : 0262 50 33 82 – 0692 76 18 54

Sud

Anny-Claude GOURDON : 0692 64 68 83

Catherine K/BIDI : 0262 35 72 50

Ouest

Laurence RICHAND : 0692 64 68 11

Johny MAILLOT : 0262 55 84 71 – 0693 22 68 04

UNE AIDE JURIDIQUE

ARAJUFA France Victimes Réunion

Association réunionnaise pour l'aide juridique aux familles et aux victimes arajufa@wanadoo.fr

Antenne de Saint-Denis : 0262 21 45 94

Aide aux victimes : 0262 40 22 20 - 0692 77 46 62

Accès au droit (affaires familiales) : 0693 22 56 30

Antenne de Saint-Pierre : 0262 25 12 83

Aide aux victimes : 0262 96 10 18 - 0692 21 99 39

Accès au droit (affaires familiales) : 0693 39 77 70

AUTRES CONTACTS UTILES

DRDFE

Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes

0262 40 78 42 - drdfe@reunion.pref.gouv.fr

ORVIF

Observatoire Réunionnais des Violences Faites aux Femmes

0262 40 78 43 – 0693 31 44 14

orviff@reunion.pref.gouv.fr



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional "Emploi et inclusion" 2014-2020.

N° D'URGENCE

7 jours sur 7 - 24 heures sur 24

Gratuits pouvant être composés à partir d'un téléphone fixe ou mobile

- 1 1 5 Mise à l'abri et orientation vers un hébergement d'urgence
- 1 1 4 Alerte par SMS à la police ou à la gendarmerie
- 1 1 2 Numéro d'appel d'urgence européen
 - 1 5 Le SAMU (service d'aide médicale d'urgence)
 - 1 7 La police ou la gendarmerie
 - 1 8 Les pompiers

En cas d'urgence, appelez la police ou la gendarmerie au : **1 7**

N° D'ÉCOUTE, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION
Anonymes et gratuits pouvant être composés à partir d'un téléphone fixe ou mobile

39 19 de 11h à minuit, du lundi au vendredi,
Violences Femmes Info au vendredi,
de 11h à 20h, les week-ends et jours fériés
(heures Réunion)

0 800 05 95 95 du lundi au vendredi,
SOS Viols Femmes de 12h à 21h
Informations (heures Réunion)

119 7 j/7, 24h/24
Allô enfance en danger

08 019 019 11 7 j/7, de 11h à 21h
Auteurs de violences (heures Réunion)
conjugales

PORTAIL DE SIGNALEMENT DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

<https://www.service-public.fr/cmi>

Anonyme et accessible 7 j/7, 24h/24 depuis un téléphone mobile ou un ordinateur

LES NUMÉROS UTILES

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade

Les violences intrafamiliales et conjugales

Victime, témoin, confident, auteur, qui faut-il contacter ?



OBSERVATOIRE REUNIONNAIS DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



LES ASSOCIATIONS QUI POURRONT APPORTER ÉCOUTE, CONSEILS ET ORIENTATIONS

SAINT-DENIS

AMAFAR-EPE - Association des maisons de la famille de La Réunion,
École des parents et des éducateurs 0262 30 65 95 - 0262 30 53 30 - secretariat@amafar-epe.re

ARIV - Antenne réunionnaise de l'institut de victimologie 0262 19 07 56 - 0692 61 08 88 - antenne.victimo.run@gmail.com

CEVIF - Collectif pour l'élimination des violences intrafamiliales 0262 41 80 80 - 0692 14 58 45 - cevif@orange.fr

SAINT-ANDRÉ

Association Femmes Solid'Air ! 0692 23 32 23 - 0692 36 53 91 - 0692 26 53 52 - femmes-solid.air@orange.fr

SAINT-BENOÎT

AFECT - Association féminine de l'Est contre « tristesse, tyrannie, traumatisme » 0692 61 76 59 - afecttt3@orange.fr

LA POSSESSION

Association Les Iris 0693 40 21 97 - association.lesiris@gmail.com

SAINT-PAUL

UFR - Union des femmes réunionnaises 0262 45 57 07 - ufr@live.fr

SAINT-PAUL, SAINT-LOUIS

Planning familial AD 974 0262 25 40 15 - 0692 47 08 70 - 0692 77 46 12 - planningfamilial.974@hotmail.fr

Association Inseranoo - Initiatives et solutions pour l'emploi à La Réunion 0692 21 70 03 - inseranoo@orange.fr

LE TAMPON

Association femmes des Hauts, femmes d'Outre-mer 0262 57 88 21 - 0692 01 20 86 - 0692 06 53 53 - fhom.adh@gmail.com

AFEVV - Association de femmes et enfants victimes de violences 0692 61 58 29 - j.associationafevv@gmail.com

LES SITUATIONS POTENTIELLES OU AVÉRÉES DE GRAND DANGER prise en charge globale des victimes, des enfants et des auteurs

Réseau VIF (violences intrafamiliales) 0262 96 04 24 - contact@reseauvif.com



LA LOI PROTÈGE TOUTE FEMME VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES et dispose de plusieurs moyens, comme :

- le dépôt d'une plainte auprès de la police, de la gendarmerie ou du procureur de la République,
- la délivrance d'une ordonnance de protection, pour elle et ses enfants,
- une mesure d'éviction du domicile conjugal à l'encontre du conjoint violent,
- une mise à l'abri immédiate, pour elle et ses enfants, dans un lieu d'hébergement d'urgence tenu secret,
- l'assistance de professionnels du domaine social, médical ou juridique.